

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Réunion du 15 mai 2008**  
( date de convocation : 6 mai 2008 )

**Membres présents :** messieurs Boileau, Vocoret, Bellat, madame Tupinier-Vaillant, monsieur Vallade, adjoints délégués  
messieurs Simonot, Christophe et Guilhoto adjoints spéciaux  
mesdames et messieurs Delingette, Berthier, Da Cruz, Dupré, Merceron, Fromonot, Clerc, Cislighi, Camus, Lacouture et Aubron .  
sous la présidence de monsieur Gendraud, maire .

**Membres excusés :** monsieur Tremblay ( pouvoir de vote à monsieur Simonot ) et madame Belleville ( pouvoir de vote à monsieur Guilhoto ) .

**Membre absent :** monsieur Drombry .

Le compte-rendu du conseil municipal du 10 avril 2008, après lecture, est accepté sans observations .

**COMPTE-RENDU**

**Informations municipales**

- Le Ministre de l'Agriculture, monsieur Michel Barnier, effectuera une visite officielle à Chablis le 29 mai prochain
- Une réunion de travail concernant le Plan de Prévention des Risques ( P.P.R ) est programmée le 13 juin à 10h00 .

**Ecoles**

- le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte la fusion administrative des deux écoles maternelles . La directrice actuelle de l'école maternelle Tacussel, en sera la directrice .
- Une programmation des travaux doit être envisagée de façon à réunir physiquement les écoles maternelles et les écoles élémentaires en accord avec tous les partenaires .

**Voirie publique**

- les conseillers municipaux valident le tableau de classement de la voirie publique . la gestion de cette voirie publique est partagée avec l'Association Syndicale Autorisée d'Aménagement des Chemins de la Commune de Chablis ( A.S.A.A.C.C.C ) et la Communauté de communes du Chablisien .
- En conséquence, en déclarant qu'une partie de la rue Laffitte ne sert plus de desserte ( puisque englobée dans la parcelle où sont installés les Ateliers municipaux ) peut être déclassée, conformément à la loi, et cédée au propriétaire riverain en échange d'une parcelle située derrière la Zone d'activités des Lys .

**Zone d'activités**

- les conseillers municipaux constatant que toutes les parcelles de la zone des Lys et de que celles de la zone des Violettes sont cédées ou en voie de l'être, décident, à l'unanimité la mise en place de la procédure de création d'une zone d'activités ( derrière la zone des lys, le long du chemin menant à Milly ) qui s'appellera zone d'activités « les Bleuets » .

**Affaires diverses**

- l'adhésion à l'association bourguignonne de certification des forêts est renouvelée .
- la proposition du Cabinet Pro Polis est retenue afin de servir de conseil lors de l'ouverture des plis de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'assainissement dans les quartiers Reugny et Bretauche .
- La 4<sup>ème</sup> commission réfléchit aux divers procédures pour rendre le marché dominical plus accessible aux services de sécurité et de le rendre plus propre.
- Un point de vidange des campings-cars devra être installé sur le parking de la zone des Lys .
- Un bungalow doit être posé attenant aux vestiaires du stade André Dauvois, de façon à pouvoir faciliter l'accueil des groupes de jeunes rugbymen .

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30**

**Prochain Conseil municipal : jeudi 26 juin 2008**